M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil passés en vertu de la Loi de secours, 1932, et la Loi de secours, 1933, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 374, du 24 février 1934: autorisant paiement de \$62,239.50 à la province de Québec, pour secours direct municipal, secours direct provincial et travaux publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 375, du 24 février 1934: autorisant paiement de

\$32,317.72 à la province de Québec, pour secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 376, du 24 février 1934: autorisant paiement de \$5.140.50 à la province de Québec, pour certains travaux et entreprises.

Arrêté en Conseil, C.P. 377, du 24 février 1934: autorisant paiement de \$58,074.89 à la province de l'Ontario, pour secours direct provincial dans les districts non organisés.

Arrêté en Conseil, C.P. 378, du 24 février 1934: autorisant paiement de \$24,754.75 à la province de l'Ontario, pour la construction du chemin Haliburton-Eagle-Lake.

Arrêté en Conseil, C.P. 380, du 24 février 1934: autorisant paiement de

\$31.636.50 à la province du Manitoba, pour travaux provinciaux.

Arrêté en Conseil, C.P. 381, du 24 février 1934: créditant la somme de \$3,013.40 pour prêt fait à la province de la Saskatchewan, sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2439, du 24 novembre 1933, pour secours direct municipal.

Arrêté en Conseil, C.P. 382, du 24 février 1934: créditant la somme de \$201,363.17 pour prêt fait à la province de la Colombie-Britannique, sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2596, du 14 décembre 1933, pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les districts non organisés, secours aux municipalités désorganisées ou en faillite, et pour des secours directs aux familles en passage.

Arrêté en Conseil, C.P. 383, du 24 février 1934: créditant la somme de \$147.03 pour prêt fait à la province de la Colombie-Britannique, sous l'autorité de l'arrêté en Conseil, C.P. 2596, du 14 décembre 1933, pour secours direct muni-

cipal et secours direct provincial.

Arrêté en Conseil, C.P. 384, du 24 février 1934: autorisant paiement de \$121.05 à la province de la Colombie-Britannique, pour règlement de secours.

Arrêté en Conseil, C.P. 291, du 24 février 1934: autorisant paiement de \$50,000.00 à la province de la Saskatchewan, comme avance supplémentaire comptable, couvrant la part du Dominion pour les dépenses de secours aux célibataires sans asile, administrée par la commission de secours de la Saskatchewan.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Aylesworth (sir Allen), Beaubien, Chapais, Gillis, Gordon, Griesbach, Hatfield, Laird, Lemieux, Lewis, Logan, McLennan, Fauteux, Prévost, Taylor et Wilson (Rockcliffe), ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres dans l'administration de ladite bibliothèque.

Aussi,—Un message informant la Chambre des Communes, que les honorables sénateurs Aylesworth (sir Allen), Buchanan, Chapais, Dennis, Donnelly, Green, Harmer, Hatfield, Hocken, Horsey, Lewis, McDonald (Shediac), McLean, McLennan, Parent, Pope, Prévost, Raymond, Robertson, Taylor, Todd, White